

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 12
PUBLIQUE

Article intitulé « Conseil des ministres, hier : Le gouvernement annonce la reprise du dialogue avec l'opposition, le Fpi y compris » publié le 4 septembre 2013 sur le site Internet L'Infodrome



Conseil des ministres, hier: Le gouvernement annonce la reprise du dialogue avec l'opposition, le Fpi y compris

Bruno Koné (Porte-parole) : « Il y a eu un grand nombre d'acquis »

Publié le 04 September 2013

Le porte-parole du gouvernement, Bruno Nabagné Koné, a annoncé que les pourparlers gouvernement-opposition reprenaient, « dans quelques jours ».

L'information avait déjà circulé sur la reprise imminente du dialogue pouvoir-opposition et la sortie de M. Koné, lors de la traditionnelle conférence de presse consécutive aux conseils de ministres, venait confirmer la nouvelle. « *Dans quelques jours, effectivement, les échanges publics vont reprendre aussi bien avec les partis membres du Cadre permanent de dialogue qu'avec le Fpi (Front populaire ivoirien). Comme vous le savez, il y a déjà eu un grand nombre d'acquis. Mais, il subsiste des demandes qui, aujourd'hui, n'ont pas reçu de réponses formelles et sur lesquels le gouvernement continue de travailler* », a affirmé Bruno Koné, ministre de la Poste et des Tic. M. Koné a assuré que le dialogue, en réalité, ne s'est jamais arrêté : « *Dans le dialogue actuel, il y a des étapes qui sont visibles de tous et sur lesquels tout le monde communique. Mais, ce qu'on ne voit pas, ce sont les actes qui sont posés tous les jours. Ce sont les paroles qui sont prononcées tous les jours. C'est la main tendue tous les jours vers les partis d'opposition* ».

Bruno Koné a, par ailleurs, fait savoir que des textes parviendront, bientôt, au gouvernement, sur le fonctionnement et le statut de l'opposition ainsi que sur le financement des partis. « *Ce sont des choses sur lesquelles le gouvernement travaille même en dehors des discussions qu'il a avec les partis membres du Cpd ou le Fpi* », a relevé M. Koné. Interrogé sur la décision rendue par la justice ghanéenne dans l'affaire « Koné Katinan », le porte-parole du gouvernement a rappelé la « règle » consistant à ne pas interférer dans les affaires judiciaires. « *Nous en prenons acte et continuerons de faire notre devoir qui est de poursuivre des personnes que nous pensions avoir été, à un moment ou un autre, en délicatesse par rapport à nos lois et à nos textes* », a noté Bruno Koné.

Les autorités ivoiriennes qui accusent le proche de l'ex-président de crimes économiques, avaient demandé que ce dernier soit extradé vers son pays, la Côte d'Ivoire. La justice ghanéenne a estimé, récemment, que les charges visant Koné Katinan étaient « politiques ».

Kisselminan COULIBALY

Sauf autorisation de la rédaction ou partenariat pré-établi, la reprise des articles de [linfodrome.com](http://www.linfodrome.com), même partielle, est strictement interdite. Tout contrevenant s'expose à des poursuites